

Au sommaire

- Édito**
- 3 - Clap de fin ? Nouvelle saison !
 - 4 - *Ring the curtain down? New season!*
- A propos**
- 5 - La Fabrique d'assurance
*Entretien avec **Alexandre André**, Directeur général de La Fabrique d'Assurance, et **Annie-Claude Blondin**, Adjointe au Délégué général de l'Ipse*
- Folioles**
- 7 - Journées d'études Mutuelle Chorum - Lisbonne
 - 7 - Nominations
 - 8 - 16^e Colloque Professionnel Ipse
 - 8 - De la Haye à Paris en passant par Turin
 - 9 - Retour sur la consultation sur le pilier européen des droits sociaux
 - 9 - *Latest news of the consultation on the European pillar of social rights*
 - 9 - Innovation
 - 9 - *Innovation*
- Dialogue**
- 10 - Les complémentaires en «relais» des régimes publics ? par **François Charpentier** journaliste spécialiste de la protection sociale
 - 11 - *Supplementary health insurance to replace public schemes? François Charpentier* Journalist specialist of social protection
- Foliofocus**
- 12 - Big Data et assurance
- Échotiers**
- 15 - François Chérèque n'est plus
 - 16 - Disappearance of a great European trade union leader
 - 16 - Traités transatlantiques : la partie est-elle définitivement jouée ?
 - 17 - *Transatlantic Treaties : Game over ?*
 - 18 - Disparition d'un humaniste d'exception
 - 18 - Donnons corps à la solidarité !
 - 19 - *The European solidarity corps!*
 - 19 - Georges Séguy n'est plus
 - 20 - Une retraite Laborieuse
 - 20 - *A laborious pension*
- Reflets d'Europe**
- 21 - Une entreprise spirituelle qui ne connaît pas la crise
 - 21 - « Parovi » : le jeu télévisé serbe qui dépasse les règles
 - 31 - « Yes we can ! » : Michael Moore défend la protection sociale européenne
- Foliothèque**
- 22 - Sandrino Graceffa refait le monde du travail
- Folliforme**
- 23 - Maladie de Lyme : Plus qu'une maladie, un calvaire!
*Entretien avec **Pierre Hecker**, vice-Président de France Lyme et membre du Conseil d'administration de la Fédération Française des Maladies Vectorielles à Tiques*
 - 30 - « Bio ou presque bio ? » : La réforme du cahier des charges de l'agriculture biologique divise les européens
 - 31 - «Organic or almost organic?» : The reform of the specifications of organic farming divides Europeans
 - 32 - Donnez-leur une poubelle, ils en feront un dessert ! Les confituriers de l'antigaspi réinventent les recettes tout en créant des emplois d'insertion
 - 33 - Folibook
- Prochainement**
- 34 - 17^e Colloque professionnel Ipse
- Du côté de chez nous**
- 35 - Du pure Malte pour l'Union européenne

Ipse

• 92, Boulevard de Magenta - 75010 Paris
Tél. +33 1 40 37 13 88 - Fax +33 1 40 36 07 65
• Square Gutenberg, 8 / B-1000 - BRUXELLES
Tél +32 2 280 44 82/ Fax +32 2 230 50 07
europeosociale@euroipse.org
<http://www.euroipse.org>

FOLIO 73 janvier 2017 ISSN 1278-6160

Directeur de la publication :
Dominique Boucher

Rédacteurs :

Dominique Boucher, Annie-Claude Blondin,
Camille Boucher, Myriam Serres

Traductions :

Carlos Fiuza

Illustrations :

Jean-Pierre Terrien

Conception, réalisation et impression :

Lillianne Camard

AGENDA

Commission financière
Mardi 31 janvier à 9h

Commission Synergie
Mercredi 1er février à 11h15

Commission Communication
Jeudi 2 février à 9h30

Commission Europe
Mercredi 15 février à 9h30

Conférence des présidents
Mercredi 15 février à 9h30

Clap de fin ? Nouvelle saison !

Nous étions des plus unanimes à souhaiter que 2016 soit moins cruelle que 2015 et nous connaissons ce qu'il en fut. Les haruspices, chargés de tirer les bons et mauvais présages pour augurer ce qu'il en sera pour l'année nouvelle, semblent d'ores et déjà s'accorder sur un futur si proche riche en défis redoutables et de tout ordre.



Dominique Boucher
Délégué général
de l'Ipse

L'anthropologie souligne les qualités de l'union et de la solidarité, entre êtres de toute nature, pour conduire à plus de succès et de mieux-être. Or, science plus quotidienne, **l'arithmétique** s'impose avec les **divisions** entre humains, entre nations et en leur sein, la **multiplication** de challenges récurrents et inédits. Pourtant la **sous-traction** des égoïsmes et **l'addition** des volontés constructives égalent la satisfaction tant de l'intérêt général que celle des personnes. La marche de l'homme régresse avec ce cortège de crimes contre l'humanité, si proche de l'Europe avec Alep et autres cités ravagées, sur notre territoire avec les attentats de Bruxelles, Paris, Nice, Berlin...

Risque de régression, déjà perceptible pour maints sujets, dans les domaines de compétences et de travail dédiés à l'Ipse que sont **l'Europe et la protection sociale durable liée étroitement aux sujets environnementaux**.

L'Union européenne d'abord et son risque de délitement avec le **Brexit** bien sûr, dont la conséquence à redouter est moins dans le départ de la Grande Bretagne – jamais réellement intégrée dans l'Union – que **l'appel au départ d'autres pays**. Certains impétrants récents, membres depuis 2004, semblent s'éloigner des voies démocratiques mais restent puisqu'attachés au business du marché intérieur. Mais c'est aujourd'hui, parmi les six Etats fondateurs et leurs premiers suivants, que se font entendre trop de voix hostiles à l'Europe.

Celle-ci subit les pressions de ces deux grands voisins. **A l'Est s'exprime la nostalgie de l'Empire soviétique** et de la vassalité de ses confins occidentaux. **A l'Ouest tonne contre l'union entre européens**, le nouveau président états-uniens Donald Trump - élu

minoritairement par les citoyens et majoritairement par le jeu d'un scrutin réservé à de « grands électeurs » - a allumé sa mèche oxygénée pour **dynamiser le vieux continent**, cette ingérence et ce goût prononcé pour le puzzle constituent une première dans la relation transatlantique.

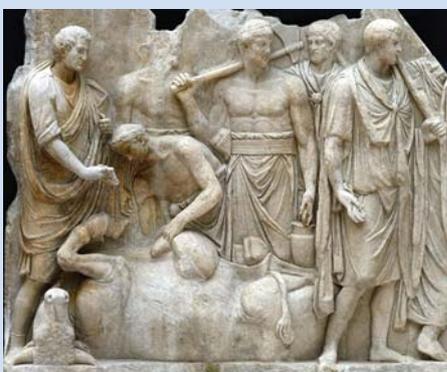
Mais l'Union peut aussi se faire du mal toute seule. Ainsi l'élection aux odeurs de souffre, d'**Antonio Tajani au perchoir du Parlement européen** illustre **une crise institutionnelle** marquée par l'abandon du partage de la présidence entre les deux premiers groupes. Le nouveau président, issu du parti populiste Forza Italia, porte-parole du fantasque et dantesque Berlusconi, fut aussi Commissaire européen médiatiquement connu pour sa souplesse avec les industriels en faute dans les affaires du **Dieselgate**. **La nouvelle alliance conservatrice n'a pas la majorité absolue** nécessaire à l'adoption de mesures législatives et **la Commission sera également confrontée à un Parlement « moins homogène »**, ce qui rendra la prise de décision plus difficile. De plus, se profile en opposition la création d'une « plateforme anti-austérité » entre les groupes S&D (sociaux-démocrates), Verts et GUE (gauche radicale).

Venons-en à **ce qui doit endiguer la montée des périls démocratiques**, à ce qui fonde la cohésion sociale et répond à **la première préoccupation du quotidien des européens** puisque leur santé et leur garantie de ressources en dépendent, **il s'agit bien évidemment de notre protection sociale**. Associée à **l'économie sociale, à la renaissance du dialogue social et à des formes plus dynamiques du paritarisme, une dynamique nouvelle peut émerger et se développer**. **Les rejets du politique, de l'institutionnel et le rejet de l'autre sont manifestes**. La **fracture numérique** concourt au désenchantement pour bon nombre d'individus se considérant comme laissés pour compte. Nous devons, acteurs **sociaux, mutualistes, coopérateurs, partenaires sociaux, associatifs**, tout en ne substituant pas aux législateurs, **favoriser étroitement l'association des citoyens** (des assurés pour notre part) au plus près de nos propres actions et de nos responsabilités de gestionnaires de protection sociale.

Ainsi de Jaurès « Aller à l'idéal en comprenant le réel » citons de nouveau Gramsci opposant au pessimisme de l'intelligence l'optimisme de la volonté ! ■

Ring the curtain down? New season!

We were most unanimous in wishing 2016 to be less cruel than 2015 and we all know how it went. The oracles, charged with drawing the good and bad omens to augur what the New Year will bring, already seem to agree on a near future rich in daunting challenges of all kinds.



The oracles of Rome

Anthropology emphasizes the advantages of union and solidarity among beings of all kinds as a means to greater success and well-being. But nowadays, **arithmetic**, a more everyday science, is required, given the **divisions** between people and between and within nations, and the **multiplication** of recurring and unprecedented challenges. Yet the **subtraction** of selfishness and the **addition** of constructive wills equal the satisfaction of both the public interest and the individuals. The evolution of mankind regresses with this procession of crimes against humanity, so close to Europe, such as Aleppo and other ravaged cities, and even within our territory, with the attacks in Brussels, Paris, Nice, Berlin...

A risk of regression is already evident in many instances in IPSE's fields of competences and work, such as **Europe and sustainable social protection closely linked to the environmental issues**.

The European Union to begin with, and the risk of its disintegration brought about by **Brexit**, of course, the most fearful consequence of which is less the breakaway of Great Britain – it never really integrated into the Union – than **the call for other countries to leaving as well**. Some more recent EU member states, that acceded since 2004, seem to be moving away from the democratic paths, but remain nevertheless attached to the internal market business. Yet, today, it is among the six founding states and their first followers that too many voices hostile to Europe are heard.

The EU is under pressure from two big neighbours. **To the East**, the **nostalgia for the Soviet Empire** and the vassalage of its western **border** is expressed. **To the West**, the wind blows **against the union among Europeans** as the new US president Donald Trump – elected by a minority of voters and primarily by the scheme of a ballot reserved for the «electoral college» – is getting ready to **dynamite the old continent**; this interference and this taste for puzzle are a first in this transatlantic relationship.

But the Union can also hurt itself. Thus the sulfur-smelling election of **Antonio Tajani to the roost of the European Parliament** illustrates an **institutional crisis** marked by the abandonment of the shared presidency between the two largest political groups. The new president, from the populist party Forza Italia, a spokesman of the whimsical and daunting Berlusconi, was also European Commissioner, known in the media for being easy on the industrialists at fault in the **Dieselgate** case. **The new conservative alliance does not have absolute majority** for the adoption of legislative measures and **the Commission will also face a «less homogeneous» Parliament**, which will make decision-making more difficult. Moreover, the creation of an «anti-austerity opposition platform» between the S&D (Social Democrats), Greens and GUE (radical left) groups is anticipated.

It is time for us to focus on **what may curb the rise of democratic dangers, builds social cohesion and responds to the first concern of the Europeans day-to-day** since their health and resources **depend on it. It is, obviously, our social protection. Associated with the social economy, the revival of the social dialogue and more dynamic forms of gender mainstreaming, a new dynamic may emerge and develop. Rejections of the political and the institutional and of the other are manifest.** The digital divide has contributed to the disillusionment of many individuals who consider themselves to be left behind and on their own. We, **social actors, mutual societies, cooperatives, social partners, associations**, while not replacing the legislators, **must work closely towards the involvement of the citizens** (in our case, the insured persons) in our actions and responsibilities as social protection managers.

Thus from Jaurès' «Reaching the ideal by understanding the real» we again quote Gramsci, opposing to the pessimism of intelligence the optimism of the will! ■

Dominique Boucher, Delegate General of Ipse

La Fabrique d'Assurance



ANNIE CLAUDE BLONDIN
Adjointe au délégué
général de l'Ipse

Interview réalisée par Annie-Claude Blondin,
Adjointe au Délégué général de l'Ipse et
Alexandre André, Directeur général
de La Fabrique d'Assurance



ALEXANDRE ANDRÉ
Directeur général de
La Fabrique d'Assurance

Quelles sont les activités ou le principal objet de La Fabrique d'Assurance ?

La Fabrique d'Assurance a été créée en 2015, à l'initiative de CNP Assurances, la Présidence de ce cercle de réflexion en a été confiée à Jean-Louis Bancel, Président de La Mutuelle des Finances, et la Direction Générale est assurée par Alexandre André, Président de la Mutuelle Avenir Santé.

La démarche a été de chercher à retrouver des racines professionnelles pour redonner un sens au verbe « assurer ». Les uns et les autres, dans nos différentes responsabilités au sein du

secteur de l'assurance, nous sommes submergés par un tsunami prudentiel et règlementaire qui nous détourne de notre action d'être profonde : répondre aux besoins de confiance et de sécurité pour nos contemporains.

La démarche de la Fabrique d'Assurance a été de chercher à retrouver des racines professionnelles pour redonner un sens au verbe « assurer ».

La Fabrique d'Assurance est un cercle d'assureurs et d'experts de différents horizons. De l'incubateur au Think Tank, du consommateur à l'institutionnel, l'intelligence du système permet de réunir en son sein, en fonction de la thématique abordée, différents profils.

Inspirée des « Fab Lab », La Fabrique d'Assurance se veut être un point de rencontre et de dialogue pluridisciplinaire. L'association a pour vocation d'impulser une dynamique innovante en s'éloignant des schémas classiques. Dans cette approche, les enjeux de l'Economie Sociale et Solidaire sont au centre de nos réflexions.

Quelles sont les priorités à l'ordre du jour de La Fabrique d'Assurance ?

Le Fonctionnement de La Fabrique d'Assurance est articulé autour de deux types d'évènements : les ateliers et le colloque annuel avec en conclusion la publication d'un livre blanc chaque année.

Les ateliers thématiques collaboratifs sont le lieu d'une réflexion aboutissant à l'élaboration de rapports comprenant des recommandations. Ils ont vocation à être communiqués notamment aux pouvoirs publics et aux acteurs du secteur.





COLLOQUE ANNUEL
de La Fabrique d'Assurance

LES NOUVELLES
FRONTIÈRES
DE L'ASSURANCE
DANS LE MONDE

au Conseil Economique,
Social et Environnemental
le 19 septembre 2016



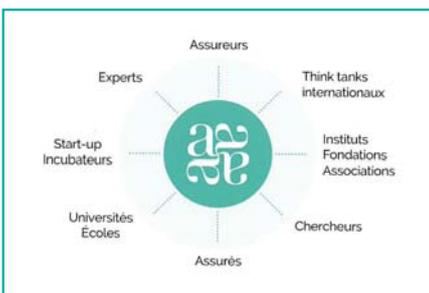
2e table ronde avec (de g. à dr.) : Alexandre André, directeur général de La Fabrique d'Assurance, Christian Saout, magistrat administratif, Etienne Caniard, conseiller du CESE, Pierre-Yves Geoffard, directeur de recherche au CNRS, et Jérôme Kullmann, directeur de l'Institut des assurances de Paris-Dauphine

Le colloque annuel permet de partager les fruits de la réflexion des groupes de travail, mais également d'élargir le partage d'expérience. Un livre blanc est publié chaque année. Sa diffusion est également réalisée sur le site de La Fabrique d'Assurance en version française et anglaise.

Le premier colloque de La Fabrique d'Assurance a été organisé le 19 septembre 2016 au Conseil Economique Social et Environnemental, il avait pour thème les nouvelles frontières de l'assurance, autour de deux tables rondes :

- Fragmentation de la société et solidarité par l'assurance : comment assurer les bords de la société ?
- Et l'incidence de la médecine prédictive et réparatrice sur l'assurance.

Le plateau des tables rondes était prestigieux : Didier Houssin, Frédéric Lavenir, Jean-Hervé Lorenzi, Etienne Caniard, Pierre-Yves Geoffard, Jérôme Kullmann, Christian Saout, Jean Arthuis.



Les personnalités intervenantes ont contribué activement à la réussite de cet évènement et les actes du colloque ont été publiés sur le site de La Fabrique d'Assurance.



Pour 2016, les résultats d'un an de réflexion des trois groupes de travail ont été regroupés dans un livre blanc 2016 intitulé : « La micro-assurance : mutualisation assurantielle et fragmentation de la société. Les nouvelles frontières de l'assurance dans le monde ». Ce livre a été préfacé par Jean-Hervé Lorenzi, Président du Cercle des Economistes.

Le livre blanc 2016 de La Fabrique d'Assurance a été diffusé aux pouvoirs publics, aux réseaux institutionnels, aux acteurs et décideurs du secteur de l'assurance. Le livre blanc est consultable en ligne sur le site de La Fabrique d'Assurance et sera diffusé prochainement en anglais.

Enfin, la Fabrique d'Assurance publie une lettre bimestrielle d'informations

sur l'assurance. Ces publications sont également consultables sur le site de La Fabrique d'Assurance.

Comment définiriez-vous votre partenariat ou comment pourriez-vous travailler avec l'Ipse ?

La Fabrique d'Assurance est régulièrement approchée pour intervenir lors de colloques. Prochainement aux Rencontres de MutRé et au 16ème Colloque Professionnel de l'Ipse.

Dans le cadre de la préparation de notre prochain livre blanc 2017 ayant pour thème l'invalidité / le handicap, l'Ipse pourrait intégrer l'un de nos ateliers.

Le début des travaux est prévu en décembre 2016, pour une publication du livre blanc courant septembre 2017 plus précisément lors du prochain colloque annuel programmé le 21 septembre 2017, au Conseil Economique Social et Environnemental à Paris.

Dans le cadre de la préparation de notre prochain livre blanc 2017 ayant pour thème l'invalidité / le handicap, l'Ipse pourrait intégrer l'un de nos ateliers. ■



Journées d'études à Lisbonne Mutuelle Chorum

L'Ipse à la demande de son adhérent, la Mutuelle Chorum, a organisé les 15 et 16 septembre 2016, deux journées d'études au Portugal.

Ces journées d'études ont été accueillies dans les locaux de notre adhérent la Mutuelle Montepio à Lisbonne.

Le thème principal retenu pour ces deux journées portait sur :

« L'économie sociale au Portugal : rempart contre la crise et pilier de la protection sociale ».

Le programme, décliné en cinq grandes sessions, a abordé les points suivants :

- ✓ L'économie sociale portugaise en sa diversité d'acteurs
- ✓ Protection sociale et Mutualités
- ✓ Quelle place et quelles opportunités pour l'économie sociale dans l'Union Européenne vu du Portugal ?
- ✓ Mutualidade Montepio : Mutualisme et Responsabilité Sociale
- ✓ Travail et dialogue social : quels acteurs et quel bénéfice ?

De grands acteurs de la protection sociale au Portugal avaient répondu présents à l'invitation de l'Ipse, et malgré un programme très chargé, ils ont su, à travers des interventions de

grande qualité, captiver les administrateurs présents. Citons notamment :

- **Jorge de Sá**, Président du CIRIEC Portugal, vice-président du CIRIEC International, membre du Conseil d'Orientation de l'Ipse;
- **José Alberto Pitacas**, Directeur des études au Mutualidade Montepio, Vice-président CIRIEC Portugal, Président de la Commission Europe de l'Ipse
- **Edmundo Martinho**, Vice-président de Misericórdia de Lisboa et ancien Directeur de l'AISS
- **João Faria**, Economiste au bureau de la représentation de la Commission européenne au Portugal
- **Pedro Bleck da Silva**, Vice-président de RedeMut
- **Paula Guimarães**, Directrice de la Fondation Grace, administratrice de l'Ipse

Les conclusions ont été faites par La Directrice générale de la Mutuelle Chorum, Madame Brigitte Lesot, présente au cours des deux journées.

L'Ipse par la voix de son Délégué général, Dominique Boucher, a tenu à remercier l'ensemble des participants, intervenants et ses deux adhérents la Mutuelle Chorum et la Mutuelle Montepio pour la pleine réussite de ces deux journées d'études. ■



Nominations

En date du 16 novembre 2016, le Conseil d'Administration prend acte des nouvelles nominations suivantes :

Conseil d'Administration

- **FNMF - Arielle Garcia** - Directrice adjointe, responsable du pôle relations internationales et affaires européennes
- **Capssa - Jean-Pierre Mottura** - Directeur général
- **IRP Auto - Sabine de Cherisey** - Directrice des instances et juridique institutionnel du groupe
- **Ipsec - Michel Dieu** - Président

Conseil d'Orientation

- **Jan Cremers** - Ancien député européen S&D - Enseignant-chercheur dans les universités de Tilburg et d'Amsterdam
- **Josef Nimiec** - Co-Fondateur de NSZZ, Solidarnosc. Conseiller spécial auprès du Secrétaire général de la CES
- **Alessio Gramolati** - Secrétaire national de la CGIL



Nicole Poiffait, présidente (démissionnaire) de la Commission Financière tient à remercier Alain Coll et Eric Rambaud pour leur active collaboration au sein de cette Commission.

Vingt ans à suivre avec grande attention et à optimiser les ressources de l'Ipse pour péreniser notre mission, merci Nicole et tant d'années à venir et à cheminer encore ensemble! ■

16^e Colloque Professionnel Ipse

**2016 Ani Horribilis
ou An 1 de la nouvelle
complémentaire généralisée**

Accueilli par le Crédit Coopératif, le 16^e Colloque Professionnel Ipse s'est déroulé le 2 décembre 2016 à Nanterre, autour de la question « 2016 Ani Horribilis ou An 01 de la Complémentaire Santé ? ». Animée par l'actuaire Jean-Marc Leverrier, la manifestation a rassemblé acteurs des familles mutualistes et paritaires, représentants des associations des usagers de la santé, journalistes et experts afin de dresser un premier bilan de la généralisation de la complémentaire santé suite à son entrée en vigueur début 2016.

Au cours de cette matinée de travail, les intervenants ont convenu qu'il était prématuré d'affirmer que la généralisation de la complémentaire santé a d'ores et déjà atteint son but, celle-ci était du reste pratiquement effective avant l'Accord du 14 juin 2013. La poursuite de la généralisation demeure un bel objectif à atteindre notamment à destination des populations les plus vulnérables.

L'ensemble des intervenants et participants se sont accordés sur le fait que l'ANI constitue une étape dans la construction de la protection sociale en France. A moyen terme, les conséquences de la numérisation de l'économie pourraient encore modifier la donne.

Matinée riche en débats et en propositions, ce 16^e Colloque Professionnel a été fortement apprécié tant pour la fluidité de son animation que pour la qualité des différentes interventions. ■

De La Haye à Paris en passant par Turin

Lors de la 42^e Rencontre Ipse fin mai 2016 accueillie à La Haye parmi les intervenants européens engagés sur le sujet des métamorphoses du travail à l'épreuve du numérique, figurait Alessio Gramolati responsable des questions industrielles à la

prestigieuse confédération italienne la CGIL. Cinq mois plus tard un grand événement était organisé dans la cité industrielle et économique la capitale du Piémont Turin. « 4.0 (R) Evolution Road » réunissait 250 personnes issues particulièrement des milieux syndicaux mais aussi patronaux, des nombreux experts et universitaires, des élus politiques. Cette conférence, réalisée sous l'égide de la CGIL et de la fondation universitaire allemande Friedrich Ebert Stiftung, dont le maître d'œuvre était Alessio Gramolati, fut largement ouverte à l'Ipse avec l'invitation de son Délégué général Dominique Boucher, associé de longue date aux travaux des partenaires sociaux européens et aussi de son président Bernard Petit-Jean et de Jean Lapeyre, membre du Conseil d'Orientation et conseiller de l'Ipse.

Ce dernier intervint (en italien, il fut conseiller social de L'Ambassade de



France à Rome durant près de 5 ans) sur l'évolution des processus du travail en Europe eu égard aux évolutions technologiques, et dressa des perspectives pour l'emploi et la protection sociale en réponse aux challenges de cette quatrième révolution industrielle. Le président de l'Ipse pris part à la table-ronde finale, où participèrent la secrétaire générale de la CGIL, le président de la région Piemonte, le directeur de la politique industrielle à la grande confédération patronale Confindustria. Bernard Petit-Jean présenta les résultats de la Rencontre Ipse de La Haye et s'inscrit comme force de réflexion et de proposition dans les débats bien médiatisés de ce meeting.

Le 25 janvier 2017, au siège parisien de la Commission européenne, l'Ipse continue le débat sur la digitalisation, en organisant une conférence sur le sujet des données et de ce fameux et inquiétant parfois Big Data. ■



Jean Lapeyre

Bernard Petit-Jean

Retour sur la consultation sur le pilier européen des droits sociaux

Le 26 Octobre 2016, **Gabrielle Clotuche, co-Présidente du Conseil d'Orientation de l'Ipse**, ancienne directrice de la protection sociale et inclusion sociale à la Commission européenne et représentant l'Ipse, a été auditionnée par le Comité Economique, Social et Environnemental à Paris sur le sujet du Pilier européen des droits sociaux. Citons aussi Jean Lapeyre, membre du Conseil d'Orientation de l'Ipse et membre du Comité Economique et Social Européen, qui a été auditionné courant octobre en tant que représentant de l'Ipse.

Vous pouvez visionner la vidéo de l'audition de Gabrielle Clotuche sur le site du Conseil Economique, Social et Environnemental.

Latest news of the consultation on the European pillar of social rights

On October 26, 2016, **Gabrielle Clotuche, Co-Chair of the Ipse Orientation Council, former Director of the social protection and social inclusion at the European Commission**, was heard by the Economic, Social and Environmental Committee in Paris on the subject of the European pillar of social rights and representing Ipse. Jean Lapeyre, a member of the Orientation Council of Ipse and of the European Economic and Social Committee, was interviewed in October as a representative of Ipse.

You can view the video of Gabrielle Clotuche's hearing on the website

<http://www.lecese.fr/content/audition-de-gabrielle-clotuche-ipse-europe-dotee-d-un-socle-des-droits-sociaux>

En fin d'année 2016, l'Ipse a répondu à la consultation sur le socle européen des droits sociaux en s'appuyant sur les contributions de nos adhérents, de nos partenaires que sont Gabrielle Clotuche et Jean Lapeyre mais aussi sur les travaux réalisés par l'équipe de l'Ipse.

Les travaux sont disponibles sur le site de l'Ipse. ■

[cese.fr/content/audition-de-gabrielle-clotuche-ipse-europe-dotee-d-un-socle-des-droits-sociaux](http://www.lecese.fr/content/audition-de-gabrielle-clotuche-ipse-europe-dotee-d-un-socle-des-droits-sociaux)



of the Economic, Social and Environmental Council.

<http://www.lecese.fr/content/audition-de-gabrielle-clotuche-ipse-europe-dotee-d-un-socle-des-droits-sociaux>

At the end of 2016, Ipse responded to the consultation on the European pillar of social rights, drawing on the contributions of our members, our partners Gabrielle Clotuche and Jean Lapeyre, as well as the work carried out by the Ipse team.

The works are available on the Ipse website. ■

[cese.fr/content/audition-de-gabrielle-clotuche-ipse-europe-dotee-d-un-socle-des-droits-sociaux](http://www.lecese.fr/content/audition-de-gabrielle-clotuche-ipse-europe-dotee-d-un-socle-des-droits-sociaux)

Innovation

Réunion conjointe de deux grandes instances de l'Ipse, le Conseil d'Orientation et la Commission Europe.

Le Conseil d'Orientation de l'Ipse s'est tenu pour la première fois en partenariat avec la Commission Europe le 20 octobre 2016. Les participants ont été accueillis au Comité Economique et Social Européen (CESE) de Bruxelles.

Cette première initiative a permis des échanges de grande qualité avec des participants actifs et engagés sur les sujets de la protection sociale européenne :

- **Socle européen des droits sociaux**
- **Situation du paritarisme en Europe**
- **Le CETA**
- **Le Brexit et ses conséquences pour la situation économique et sociale de l'UE**

La réunion s'est achevée par un déjeuner en présence de Georgios Dassis, Président du CESE, que l'Ipse remercie vivement pour cette preuve d'amitié. ■

Innovation

Joint meeting between the Orientation Council and the Commission "Europe"

For the first time, two governing bodies of Ipse (the Orientation Council and the Commission "Europe") gathered and took place at the same time on October 20, 2016. The attendees were received at the European Economic and Social Committee in Brussels.

This first attempt has enabled great quality talks, with active participants committed to European social protection, on the following topics:

- **The European pillar of social rights**
- **The situation of equal representation**
- **CETA**
- **Brexit and its consequences on the economic and social situation of the EU.**

The meeting ended with a joint lunch in the presence of Georgios Dassis, president of the EESC, and Ipse is grateful to him for this proof of friendship. ■

Les complémentaires en «relais» des régimes publics ?

Le pari est loin d'être gagné

Les données comparatives de l'OCDE sur la santé pour l'année 2014 viennent de tomber. Sans surprise elles témoignent d'une aggravation des inégalités. C'est évidemment le cas aux États-Unis où les dépenses de santé englobent désormais 16,9 % du PIB pour des résultats globalement très médiocres. Le "globalement" est important car on peut supposer que la population blanche n'est pas plus mal soignée que dans les pays européens les mieux placés. Il reste que les indicateurs de morbidité ne sont pas bons : l'espérance de vie des femmes à la naissance est la plus basse de l'OCDE (81,2 années contre 86,2 en Espagne) et le nombre des cancers pour 100 000 habitants l'un des plus élevés (318 contre 246 au Portugal).

Cela posé, on doit admettre que les dépenses de protection sociale font un peu partout les frais de la réallocation des ressources autrefois affectées à la protection sociale. C'est le cas en France où la perspective ouverte par François Fillon d'une séparation entre un gros risque remboursé par la sécurité sociale et un petit risque qui ne le serait plus, rejoint d'une certaine façon

dans ses objectifs la généralisation de la complémentaire santé décidée par François Hollande en septembre 2012 qui, quoi qu'on fasse ou quoi qu'on dise, contribue à accroître le reste à charge des assurés.

Faut-il s'en offusquer ? On note à la lumière des travaux de l'OCDE que tous les pays qui avaient affiché généreusement un principe de gratuité des soins en mettant en place leur système public sont aujourd'hui lancés dans un grand rétropédalage. C'est le cas du Royaume-Uni, mais aussi de l'Espagne et, dans une moindre mesure, du Portugal. Tous sont confrontés à des phénomènes de file d'attente et à des dysfonctionnements qui conduisent à des activités au noir et à une médecine à deux vitesses.

Si l'on ajoute à cela que la plupart des pays européens, à commencer par les pays scandinaves, réduisent la voilure dans les régimes publics obligatoires, on pourrait logiquement penser que les acteurs de la complémentaire santé ont de beaux jours devant eux. Mais ce n'est pas gagné. En Allemagne, plus de 15 ans après la mise en œuvre de "l'agenda 2010" qui imposait aux



FRANÇOIS CHARPENTIER
journaliste spécialiste
de la protection sociale

Allemands de participer davantage au financement de leur système de soins, les dépenses des régimes privés (seulement accessibles aux salariés au-delà du plafond conséquent de l'assurance sociale) ne représentent que 1% du PIB (contre 6,6% aux États-Unis) et l'on n'observe pas de boom sur les assurances complémentaires. En France où le désengagement de la sécurité sociale est à l'ordre du jour, on sait très bien que les mutuelles ne sont pas bien armées pour défendre leur pré-carré contre les incursions des sociétés d'assurances et des institutions de prévoyance. En d'autres termes, si l'on veut que le désengagement des régimes publics soit relayé par une prise en charge des complémentaires, il faudra que ces dernières consentent de sérieux efforts d'imagination pour mettre dans la main des assurés des produits dans lesquels ils aient toute confiance. On en est encore loin ! ■



Supplementary health insurance to replace public schemes?

The bet is far from won



The OECD comparative data on health for the year 2014 has just been published. Not surprisingly, they show an increase in inequality. This is obviously the case in the United States, where health spending is now consuming 16.9% of GDP for very poor overall results. “Overall” is important to note because it can be assumed that the white population is not worse off than in the best placed European countries. However, the morbidity indicators are not good: the life expectancy of women at birth is the lowest in the OECD (81.2 years compared with 86.2 in Spain) and the number of cancers per 100.000 inhabitants is one of the highest (318 vs. 246 in Portugal).

This given, it has to be admitted that nearly everywhere social welfare expenditure is bearing the cost of the reallocation of resources formerly allocated to social protection. Such is the case in France, where the possibility put forward by François Fillon of a separation between a large risk reimbursed by the social security and a small risk that would no longer

be reimbursed, in a way meets the goals of the supplementary health insurance generalization decided by François Hollande in September 2012 which, whatever one does or whatever one says, contributes to increase the amount to be paid by the insured persons.

Should we be outraged? In light of the work of the OECD, it should be noted that all countries which had generously displayed a principle of free healthcare by setting up a public system are now embarked on a major retrocession exercise. This is the case of the United Kingdom, but also Spain and, to a lesser extent, Portugal. All are confronted with queuing and dysfunctions phenomena that lead to underground activities and a two-tier medicine.

Adding to this that most European countries, starting with the Scandinavian ones, reduce the weight of compulsory public schemes, one could logically think that there are good days ahead for the supplementary health insurance providers. But it is not won yet. In Germany, more than

15 years after the implementation of the “2010 agenda”, which required the Germans to contribute more to the financing of their health care system, spending on private plans (only accessible to employees above the social insurance ceiling) represent only 1% of GDP (compared to 6.6% in the US) and there has been no boom in supplementary insurance. In France, where the disengagement of social security is on the agenda, it is well known that mutual societies are not well equipped to defend their ground against the incursions of insurance companies and pension funds. In other words, if the disengagement of public health schemes is to be offset by taking on supplementary insurance, these providers will have to make serious imaginative efforts to offer insured persons products in which they have confidence. We are still far from that! ■

FRANÇOIS CHARPENTIER
Journalist specialist
of social protection

Big Data et assurance

Yanick Philippon est membre du Comité exécutif de Generali France, en charge des assurances collectives. Il propose ici une vision des impacts du Big Data en matière d'assurance de santé, rappelant que celle-ci dans un cadre éthique, réglementaire et technique qui protège l'assuré contre les risques de discrimination liées à son état de santé. Ainsi, la révolution du Big Data en santé ne se fera pour lui, pas sur la technique assurantielle et sur la tarification / sélection mais sur la personnalisation des services proposés à l'assurés, dont le succès se mesure à travers la fidélisation des clients et non pas à travers les résultats techniques. C'est dans cette dynamique que s'inscrit le programme Generali Vitality, dont il rappelle le fonctionnement ainsi que les dispositifs mis en place pour sécuriser les données.



Les assureurs, quelle que soit leur forme juridique, ont toujours géré des données : les données sont nécessaires, car elles permettent de mettre un tarif en face d'un risque. Ainsi, quand on parle de Big Data et d'assurance santé, on pense (trop) rapidement à une profusion de données de santé qui pourraient être utilisées à des fins de tarification et de sélection médicale, réduisant la mutualisation et excluant à terme certaines personnes de l'accès à une couverture complémentaire.

Mais la santé ne peut pas s'analyser comme n'importe quelle autre activité assurantielle. Elle s'inscrit dans un triple cadre – éthique, réglementaire et technique – qui amène à envisager plus finement ce que peut permettre le Big Data.

Le cadre éthique tout d'abord. Les causes des pathologies sont complexes, et peuvent reposer sur des facteurs sur lesquels l'individu n'a aucune maîtrise, comme son patrimoine génétique ou son environnement. Il n'est pas envisageable d'utiliser ces données afin de pénaliser voire de priver certains individus de la possibilité d'accéder à une couverture complémentaire.

A ce cadre éthique s'ajoute un **cadre réglementaire**, qui est d'une part celui des données personnelles de santé, et d'autre part celui des contrats santé collectifs. Malgré leur poids dans l'économie de la santé, les OCAM ont accès aujourd'hui à très peu de données de santé, le minimum pour pouvoir assurer les prestations de remboursements complémentaires. A titre d'exemple, ils ne connaissent pas le code CIP des médicaments qu'ils contribuent à rembourser, mais uniquement le niveau de remboursement. L'assureur principal, la Sécurité Sociale a accès à l'ensemble des données de santé des assurés, au nom des politiques publiques de santé mais aussi de la valeur constitutionnelle de l'équilibre de ses comptes. Quant au cadre réglementaire des contrats santé collectifs, il précise qu'il ne peut pas y avoir de discrimination entre les assurés : tous les salariés d'une même entreprise payent la même cotisation, avec les mêmes garanties. Et sans questionnaire de santé, conformément au dispositif des contrats responsables.

C'est après ces dimensions éthiques et réglementaires qu'intervient le cadre technique des contrats d'assurance. **Ce cadre technique**, c'est celui de la mutualisation et de la loi des grands

nombre, sur lesquels repose l'activité d'assurance, et qu'aucun assureur ne saurait remettre en cause : sans mutualisation, il n'y a pas d'assurance. Il faut nécessairement un très grand nombre de contrats d'assurance pour couvrir les pathologies les plus coûteuses, qui peuvent toucher du jour au lendemain n'importe qui, y compris des personnes n'ayant jusque-là connu aucun problème de santé. **La segmentation a ses limites, et l'ultra-segmentation n'a pas de non-sens.**

Les évolutions récentes ont renforcé ces cadres, et confirment que sur les aspects techniques de l'assurance santé (notamment la tarification), les perspectives du Big Data sont limitées. La loi santé de 2015 a confirmé la restriction de l'accès aux données de santé pour les assureurs ; la généralisation des contrats responsables et l'ANI contribuent à aligner les taux de remboursement, renforçant ainsi la mutualisation.

Cependant, le Big Data annonce quand même une révolution dans l'assurance santé : **c'est celle de la personnalisation des services proposés aux assurés.** C'est dans cette logique que s'inscrit Generali Vitality, sur lequel je me propose de revenir.



Generali Vitality est un programme de prévention que Generali propose à ses clients Entreprises, **en option des complémentaires santé et/ou prévoyance** auxquelles ils adhèrent. Ce service est disponible depuis le 1er janvier 2017. L'objectif est de permettre aux salariés qui le souhaitent **d'améliorer leur santé en bénéficiant d'un accompagnement en ligne personnalisé, portant sur trois leviers qui sont autant de comportements maîtrisables : l'activité physique, l'alimentation, le sevrage tabagique.** Il est développé depuis 20 ans par notre partenaire, l'assureur sud-africain Discovery, qui en partant des constats qu'on a tendance à surévaluer son état de santé, que chacun peut améliorer sa santé (quel que soit son état de santé, via une logique de « petits pas » au quotidien) et que le ludique favorise l'engagement.

Ainsi, via des recommandations personnalisées, l'utilisateur se fixe des défis qui, s'il les atteint, lui permettent de gagner des points. L'accumulation de points permet d'obtenir un statut (bronze, argent, or, platine) qui ouvre

un droit à différents niveaux de récompenses, sous forme de bons d'achats négociés auprès de partenaires, dans le domaine du loisir, des voyages, de la culture... **Le statut atteint est fonction de l'engagement dans le programme, mais en aucun cas de l'état de santé.**

Comme je l'ai souligné, ce programme vient s'ajouter de façon optionnelle et facultative au programme d'assurance. Mais Generali Vitality n'est pas un programme d'assurance : c'est bien une « surcouche » de services qui vient compléter la partie assurance, de façon indépendante de celle-ci. Il n'a donc pas d'impact sur le montant des primes versées ou sur le niveau des garanties et des remboursements. Autre élément clef pour garantir l'absence de lien entre assurance et service : l'assureur n'a à aucun moment accès aux données de santé du salarié.

Pas d'impact sur le tarif, pas d'accès aux données, pas de sélection médicale : qu'en attend alors l'assureur ? Comme nous le soulignons plus haut, le bénéfice n'est pas à chercher dans

les résultats techniques, mais bien dans le renforcement d'une relation de qualité avec l'assuré.

En effet, il est très difficile de déterminer le bénéfice technique à court terme de ce type de programme pour un assureur complémentaire. D'abord parce que les bienfaits sur la santé sont perceptibles sur des horizons de temps pouvant être longs. Ensuite, parce que l'amélioration de l'état de santé de la population profite à l'ensemble du pays et à la Protection Sociale, au premier rang desquels la Sécurité Sociale, qui rembourse 75 % des frais de santé. La part des OCAM est de l'ordre de 13 % en moyenne. Enfin, parce que les bénéfices tirés d'une meilleure alimentation, d'une plus grande activité physique ou de la réduction de la consommation de tabac n'impactent pas immédiatement les principaux postes remboursés par les OCAM (optique, dentaire, partie hôtelière de l'hospitalisation, médicaments...).

En revanche, il est aisé pour un assureur de constater que le niveau de fidélisation de ses clients augmente grâce aux services qu'il propose, mais également que la qualité de cette relation s'améliore, grâce notamment à la personnalisation des services proposés. Et il est aisé pour une entreprise cliente de constater une amélioration de la qualité de vie sur le lieu de travail grâce à la conduite d'une politique de santé : un meilleur accès à la prévention et aux soins pour les salariés qui permet à terme une réduction de l'absentéisme, une réduction du



Disparition d'un grand leader syndical européen



Vous le savez, le syndicaliste puis Haut-commissaire à l'engagement civique, François Chérèque est décédé ce 2 janvier des suites d'une maladie diagnostiquée en 2015.

Secrétaire général de la Cfdt de 2002 à 2012, il laisse une profonde empreinte dans l'histoire de la centrale syndicale passée de l'idéal émancipateur et autogestionnaire à un réformisme à l'empreinte progressiste. Connu pour son franc-parler, apprécié pour son souci des autres, il partageait avec notre Institut l'ambition d'une Europe solidaire et inclusive.

Après avoir milité sur les sujets internationaux avec son père Jacques Chérèque, ancien leader de la sidérurgie, secrétaire national de la Cfdt puis ministre de Michel Rocard, j'ai rencontré le fils François –quatrième d'une fratrie de cinq– lorsqu'il fut secrétaire général de l'Union départementale des Hautes-Alpes C'était, en 1986, dans la bien jolie, provinciale à souhait et préfectorale, cité de Digne. J'animais comme secrétaire confédéral de la Cfdt et partenaire missionné par le président de la Mutualité française René Teulade –devenu ministre des Affaires sociales– une assemblée générale interprofessionnelle sur l'urgence à s'approprier du sujet de la protection sociale et de

l'investissement dans le mutualisme et le paritarisme, thèmes dont j'étais l'auteur de deux livres.

Nous en avons reparlé avec plaisir et un brin de saudade, François et moi de ce premier contact alpestre, particulièrement lors de sa première grande venue à Bruxelles, à l'initiative du conseiller et complice de Jacques Delors qu'est Jean-Pierre-Bobichon.

François Chérèque devint ensuite secrétaire national de la fédération Santé Sociaux en 1991. Ses résultats, dus à son dynamisme issu aussi de son talent de rugbyman, le conduisent à son élection à la Commission Exécutive de la centrale syndicale en 2001, soutenu par Nicole Notat qui souhaite déjà probablement en faire son successeur. Ce sera chose faite fin mai 2002 à l'issue du Congrès de Nantes.

Nous nous revîmes –ma totale indépendance oblige– essentiellement dans le cadre des congrès de la Confédération européenne des syndicats, particulièrement à Séville, où nos échanges furent

francs et fraternels, en présence de son conscrit, mon ami Bernard Thibault des plus avenants et sous le regard attentif de Jean-Claude Mailly, leurs organisations respectives étant devenues si présentes et constructives au sein de conseil d'orientation de l'Ipse. Trois grands leaders encouragés alors à l'exercice convivialité pas des plus évidentes par mon frère de route et de cœur, le grand leader grec Georgio Dassis, devenu aujourd'hui président du Comité économique et social à Bruxelles dont l'Ipse est des plus partenaires.

Son retrait de la direction de la Cfdt en 2014 ne l'éloigne en rien de l'engagement militant au service de ses convictions. Défenseur des acquis de la démocratie sociale, européen convaincu, François Chérèque laisse à tous le souvenir d'un homme combatif aux profondes convictions humanistes et... à moi le regret de ne pas avoir plus échangé ces temps derniers de sentiments prospectifs avec François, d'un point de vue personnel et pour l'intérêt général. ■

Dominique Boucher
Délégué général de l'Ipse

Disappearance of a great European trade union leader

As you know, the trade union leader then High Commissioner for civic engagement, François Chérèque passed away this January 2, 2017 as a result of a disease diagnosed in 2015.

Dominique Boucher, General Delegate of Ipse

Secretary-general of the CFDT from 2002 to 2012, he left a deep imprint in the history of the trade union centre, shifting it from an emancipatory and self-management ideal to a reformism of progressive nature. Known for his outspokenness, appreciated for his concern for others, he shared with our Institute the ambition of a solidarity-based and inclusive Europe.

Having campaigned on international issues with his father Jacques Chérèque, former leader of the steel industry, national secretary of the CFDT, then Minister under Michel Rocard, I met his son François – the fourth of five siblings – when he was General Secretary of the departmental Union of the French Alps. It was in 1986 in the very pretty, charmingly provincial and prefectural city of Digne. I was chairing, as confederal secretary of the CFDT and partner commissioned by René Teulade, President of the French Mutual Society – eventually Minister of Social Affairs – an interprofessional general meeting on the urgency to address social protection and the investment in mutualism and parity, themes on which I was the author of two books.

François and I recalled with pleasure and a bit of saudade this first alpine contact, especially during his first major visit to Brussels, on the initiative of Jean-Pierre Bobichon, adviser and accomplice of Jacques Delors.

François Chérèque then became the national secretary of the Fédération Santé Sociaux in 1991. His success, due to his dynamism, also resulting

from his talent as a rugbyman, led to him being elected to the Executive Committee of the trade union centre in 2001, supported by Nicole Notat, who probably already considered making him his successor. This will happen at the end of May 2002, after the Nantes Congress.

We met again – my total independence obliged – mostly in the congresses of the European Trade Union Confederation, namely in Seville, where our exchanges were frank and fraternal, in the presence of his associate and one of my best friends Bernard Thibault and under the watchful eye of Jean-Claude Mailly, whose organizations have become so present and constructive in the guidance council of IPSE. Three great leaders then encouraged to come together, not so spontaneously, by my old and true friend, the Greek trade union leader Georgios Dassis, now become President of the European Economic and Social Committee, of which IPSE is a member.

His withdrawal from the leadership of the CFDT in 2012 did not distance him in any way from the militant commitment in the service of his convictions. A champion of the social democracy achievements and a convinced European, François Chérèque leaves us all the memory of a combative man with deep humanistic convictions... and leaves me the regret of not having exchanged more often with him lately feelings of general, and also personal, interest, as we shared so many personal matters. ■

Traités transatlantiques : la partie est-elle définitivement jouée ?

CETA : Une application suspendue au vote des parlements nationaux et du peuple hollandais

Marqué par un long bras de fer entre le Parlement Wallon et la Commission européenne, le CETA est finalement entré en application provisoire le 30 octobre 2016.

Les pressions du Conseil et de l'exécutif européens auront fini par avoir raison des réticences de l'assemblée législative dirigée par le social-démocrate Paul Magette. Le président-Ministre wallon indique avoir obtenu des concessions de la part de la Commission et du Conseil, notamment sur le périmètre d'action des très controversés tribunaux d'arbitrage. Cependant, l'application du traité reste provisoire en attendant la ratification définitive par les 38 assemblées nationales ou régionales de l'Union Européenne.



Aux Pays-Bas, la société civile est fortement mobilisée contre les traités transatlantiques. Plusieurs ONG de défense de l'environnement demandent en effet la tenue d'un référendum sur l'accord commercial UE/Canada. Pour ce faire, elles font circuler une pétition qui, à la condition de rassembler 300 000 signatures, pourrait de facto déclencher la tenue d'une consultation populaire. En délicatesse dans les sondages en vue des prochaines législatives, le Premier ministre libéral, Mark Rutte, pourrait bien accepter la tenue de ce vote. A cette date, les ONG annoncent avoir recueilli 190 450 signatures. Elles indiquent en outre que l'épisode du bras de fer entre la Wallonie et les instances européennes ont suscité un regain d'intérêt populaire pour les traités transatlantiques. Les adversaires du CETA sont toutefois prudents sur l'hypothèse d'une tenue prochaine du referendum.

TTIP : La victoire de Trump solde-t-elle tout traité commercial UE/USA ?



Déjouant tous les pronostics, le leader populiste et xénophobe Donald Trump a remporté les élections présidentielles américaines ce 8 novembre. Son hostilité au libre-échange et sa volonté de remettre en cause les traités commerciaux signés par les précédentes administrations états uniennes semblent compromettre singulièrement l'avenir du TTIP. Cependant, une remise en cause des négociations engagées de longue date entre les Etats-Unis et l'UE dans le cadre du TTIP nécessiterait l'aval du Congrès américain. Celui-ci, dominé par des élus républicains moins réticents au libre-échange, pourrait à terme contraindre le nouveau locataire de la Maison Blanche, à poursuivre les négociations avec les européens. Une grande phase de flou semble donc s'ouvrir dans les relations entre américains et européens. ■

Transatlantic Treaties: Game over?

CETA: Implementation awaiting the vote of the national parliaments... and of the Dutch

Marked by a long struggle between the Walloon Parliament and the European Commission, the AACC finally entered into provisional implementation on 30 October. The pressures of the European Council and Commission will eventually overcome the reluctance of the legislative assembly led by the Social Democrat Paul Magnette. The Walloon President-Minister said that he had obtained concessions from the Commission and the Council, notably on the scope of the highly controversial arbitration tribunals. However, the implementation of the treaty remains provisional pending final ratification by the 38 national or regional assemblies of the EU.

In the Netherlands, the civil society is heavily mobilized against the transat-

lantic treaties. Several environmental NGOs are calling for a referendum on the EU-Canada trade agreement. For this purpose, a petition has been launched which, on the condition of collecting 300,000 signatures, could de facto trigger a popular consultation. In view of the polls for the upcoming legislative elections, Liberal Prime Minister Mark Rutte may well accept such vote. To date, the NGOs announced that they have already gathered 190,450 signatures. They also indicated that the episode of the tug-of-war between Wallonia and the European authorities has aroused a renewed popular interest in the transatlantic treaties. However, the AETE's opponents are cautious about the possibility of holding a referendum anytime soon.



TTIP: Does Trump election put the EU-US trade treaty at stake?

Against all projections, the populist and xenophobic leader Donald Trump won the US presidential election on 8 November. His hostility to free trade and his willingness to question the trade treaties signed by the previous US administrations seem to be a major threat to the future of the TTIP. However, a calling into question of the long-standing negotiations between

the US and the EU under the TTIP would require the approval of the US Congress. The latter, dominated by Republican elected officials less reluctant to free trade, could eventually force the new President to continue negotiations with the Europeans. Times of great uncertainty seem, therefore, to loom over the relations between Americans and Europeans. ■

Disparition d'un humaniste d'exception



Père de la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse en Belgique, Roger Lallemand s'est éteint jeudi 20 octobre à l'âge de 84 ans. L'ancien premier ministre Elio Di Rupo a salué « une personnalité hors normes qui fit faire des bonds de géants à notre pays dans tous les domaines éthiques ». Toutes sensibilités confondues, les belges se souviennent d'un homme de convictions, ouvert au dialogue et d'une grande probité morale.

Devenu avocat en 1958, il s'illustre dans sa défense de plus d'une dizaine de médecins ou de gynécologues ayant pratiqué des avortements. Inlassable militant des droits humains, Roger Lallemand s'attire les foudres du roi Hassan II pour avoir pris fait et cause pour des syndicalistes marocains persécutés par la monarchie chérifienne.

Sénateur de 1979 à 1999, son action est surtout marquée pour la loi de dépénalisation de l'avortement qu'il fit adopter en 1990. Avant ce vote, la Belgique disposait d'une législation très répressive.

Spécialiste écouté des questions éthiques, Roger Lallemand défend avec conviction et talent « l'autonomie de la personne » lors du vote de la loi sur le suicide assisté. En 2002, le roi Albert II en fait son « ministre d'Etat » - titre honorifique outre-Quévrain.

Nos amis belges de notre Conseil d'orientation, réunis le 20 octobre au CESE ont tenu à rendre hommage à ce grand Monsieur. ■

Donnons corps à la solidarité !

Une nouvelle initiative a été lancée par la Commission Européenne le 7 Décembre 2016 : le « corps européen de solidarité. »

Selon Jean-Claude Juncker, «l'Europe compte de nombreux jeunes qui souhaitent s'engager, contribuer utilement à la société et montrer leur solidarité». Avec les récentes catastrophes naturelles et les arrivées massives de réfugiés, les occasions d'être solidaire ne manquent pas. Il suffisait donc d'organiser cette solidarité.

Cette initiative concerne les 18-30 ans qui pourront partir en mission d'intérêt général pour une durée de 2 à 12 mois dans un des 28 Etats-membres de l'UE (il est possible que d'autres pays soient inclus dans le programme). Ces missions pourront consister par exemple en la construction d'hebergements, au désherbage de forêt pour éviter des incendies, en de l'aide aux migrants, etc. mais ne peuvent être utilisées pour l'assistance d'urgence en cas de catastrophe car cela relève des compétences de professionnels. Ces activités pourront se faire sous la forme de volontariat ou d'emplois, stages ou alternance salariés. Dans tous les cas, les frais de transport et la protection sociale du jeune seront assurés. Dans le cas du volontariat, les frais de logement et de nourriture seront pris en charge.

La solidarité est une valeur fondamentale à l'Ipse et en Europe et les jeunes qui participeront à cette aventure devront y adhérer. Ils auront pour obliga-

tion de se soumettre à la déclaration de mission du corps européen de solidarité et à ses principes. Un certificat pourra même leur être remis au terme de leur participation, ce qui représentera indéniablement un plus pour être recruté sur un poste requérant ce type de profil. L'expérience à l'étranger et la pratique d'une langue étrangère constitueront aussi une valeur ajoutée sur le CV.

Le financement de cette initiative sera issu de programmes déjà existant au moyen d'appels à proposition. Ses détracteurs craignent qu'il ne s'agisse en fait que « d'habiller Pierre pour habiller Paul ». En effet, il existe déjà un service civique européen (SVE), ouvert aux jeunes de cette même catégorie d'âge qui propose aussi des missions d'intérêt général dans les pays de l'Union Européenne. On peut donc se demander quel est la plus-value de ce « corps européen de solidarité ».

D'une part, à l'heure actuelle, seul un jeune sur 4 qui postulent, parvient à obtenir une mission en SVE. Ce corps européen de solidarité permettra d'élargir l'offre. D'autre part, la démarche n'est pas la même. Dans le cas du SVE, le jeune s'engage pour un projet précis, alors que les jeunes faisant partie du « corps européen de solidarité » feront office de réservistes, c'est-à-dire qu'ils ne seront appelés qu'en cas de besoin. Leur utilité n'en sera que plus grande, c'est aussi un moyen de développer le sentiment de citoyenneté européenne. ■



The European solidarity corps!

A new initiative was launched by the Commission on 7 December 2016: the European Solidarity Corps.

According to Jean-Claude Juncker, “There are many young people in Europe who wish to engage, to make a useful contribution to society and to show their solidarity”. With the recent natural disasters and mass influxes of refugees, there are plenty of opportunities for solidarity. We just need to organize this solidarity.

This initiative concerns the 18-30 year olds, they will be allowed to leave on general interest missions for a period of 2 to 12 months, in one of the 28 EU Member States (other countries may be included in the program). These missions may include, for example, building shelters, forest weeding to avoid fires, helping migrants, etc. But they cannot be useful for emergencies as it falls within the competence of professionals. These activities can be carried out in the form of voluntary work, paid jobs, internships or block release training. In all cases, the transport costs and the social protection of the young persons will be ensured. In the case of volunteering, accommodation and food costs will be borne.

Solidarity is a fundamental value at Ipse and in Europe and the young people who will participate in this adventure will have to adhere to it. They will have to subscribe to the mission declaration of the European Solidarity Body and to its principles. They will even receive a certificate at the end of their participation, which will undoubtedly be a plus to be recruited on a post requiring this type of profile. Experience abroad and the practice of a foreign language would also add value to the CV.



Funding for this initiative will come from existing programs through calls for proposals. Its detractors fear that it is like robbing Peter to pay Paul. Indeed, there is already a European voluntary service, open to young people in this age group which also offers missions of general interest in the countries of the European Union. So, what is the added value of this European body of solidarity?

On the one hand, at the moment, only one in four young people who apply for a mission in EVS actually get it. The European solidarity body will make it possible to broaden the offer. On the other hand, the approach is not the same. In the case of EVS, the young person is committed to a specific project, whereas young people belonging to the “European body of solidarity” will act as reservists, that is to say they will be called only in case of need. Their usefulness will only be greater; it is also a means of developing the sense of European citizenship. ■

Georges Séguy n'est plus

Le 13 août, disparaissait Georges Séguy à l'âge de 89 ans. Entre 1967 et 1982, il fut secrétaire général de la CGT, succédant à Benoit Frachon. Son mandat a été marqué par de nombreuses conquêtes sociales notamment celles acquises à la suite des accords de Grenelle, qu'il négocia en partie à l'issue des grandes grèves ouvrières de mai 1968. Originaire de Toulouse, Georges Séguy participe activement à la résistance avant d'être arrêté puis déporté au camp de Mauthausen à l'âge de 17 ans. Au lendemain de la guerre, il devient permanent syndical à la fédération des cheminots. Pour avoir cherché à s'émanciper progressivement de la tutelle du PCF lors de son mandat de secrétaire général, il s'attira l'hostilité d'une partie de la base et de la direction du syndicat. Henri Krasucki lui succède à l'issue du congrès de Lille en juin 1982. La fin de son mandat avait été marquée par des tentatives de rapprochement progressif avec la CFDT. A son départ du secrétariat général de la CGT, Georges Séguy devient président du centre d'histoire sociale du syndicat de 1982 à 2002. Homme affable, apprécié pour sa vivacité d'esprit, il reste pour beaucoup de ses contemporains comme un leader ayant cherché à ouvrir « en grand les portes et les fenêtres de son syndicat » selon les principes de la charte d'Amiens. ■



Une retraite laborieuse

Les jeunes sont assez pessimistes quant à leurs perspectives de retraite. A tort ou à raison ?

Un britannique sur 3 estime qu'il devra travailler jusqu'à 70 ans. Selon l'INSEE, par exemple, l'âge moyen du premier emploi en Ile-de-France est de 23,2 ans alors, pour ces jeunes, la retraite semble bien loin.

Le climat ambiant y est pour beaucoup : il est souvent question dans le débat public de relèvement de l'âge de la retraite et de "trous" dans les caisses de retraite. Comment être confiant dans ces conditions ?

Une enquête a été réalisée par une société de recrutement en Suisse : Manpower. Elle consistait à interroger 11 000 membres de la génération Y (personnes nées entre 1982 et 1996) actuellement en activité provenant de 18 pays du monde entier, et équitablement répartis par sexe et tranche d'âge. L'enquête s'est déroulée entre février et avril 2016. 53% des personnes interrogées en Suisse n'espèrent pas

partir en retraite avant l'âge de 65 ans. 8% pensent même qu'elles ne prendront jamais de retraite.

L'étude de l'institut CSA pour le Cercle des épargnants dévoilée le 7 Avril 2016 démontre également que les jeunes ne s'en remettent plus totalement aux régimes de retraite nationaux et ont l'intention d'épargner en prévision de leurs vieux jours.

Qu'en est-il en réalité ? Difficile de prédire l'avenir mais si l'on s'en tient aux conclusions de l'OCDE, publiées dans l'édition 2015 du panorama des pensions, ils n'auraient pas tout à fait tort. Selon l'organisation, les mesures prises pour réduire le coût collectif des pensions par les trois quart des économies avancées ne seraient pas suffisantes. De plus, 5 ans de retard sur l'arrivée dans le monde du travail correspondent à une diminution moyenne de 6% sur la retraite. Les périodes



d'inactivités sont aussi à prendre en compte. L'OCDE considère donc que le recul de l'âge de la retraite est une bonne solution. Mais jusqu'où pourra-t-on reculer ?

Pour y voir plus clair sur le sujet, certains de nos adhérents mettent à disposition de leurs clients des sites d'information. Tel est le cas d'Humanis qui propose sur son site, une rubrique intitulée « comprendre ma retraite » ou encore d'AG2R la Mondiale qui a une plateforme dédiée à la préparation de la retraite. ■

A laborious pension

Young people are quite pessimistic about their pensions. Are they right ?

One in three British people think that they will have to work until they are 70 years old. According to the INSEE, the average age of first employment in Ile-de-France is 23.2 years, so, for these young people, retirement seems very far away.

The surrounding climate plays a great part in this belief: increasing the retirement age and gaps in the pension funds are often mentioned in the public debate. How to be confident in these conditions?

A survey was carried out by a recruitment company in Switzerland: Manpower. It consisted in interviewing 11,000 Generation Y members (people born between 1982 and 1996) currently working, coming from 18 countries

around the world, and equitably divided by gender and age group. The survey took place between February and April 2016. 53% of respondents in Switzerland do not expect to retire before the age of 65. 8% even think they will never retire.

The study of the CSA Institute for "le Cercle des Epargnants", unveiled on 7 April 2016, also shows that young people no longer rely entirely on national pension schemes and intend to save for their old age.

What is the situation? We cannot see the future, but if we stick to the OECD conclusions, published in the 2015 edition of the "Panorama des pensions", the youngsters would not be entirely wrong. According to the organization,

the measures taken to reduce the collective cost of pensions by three-quarters in the advanced economies would not be sufficient. Moreover, A 5 years delay in starting one's working life triggers an average reduction of 6% on retirement. Periods of inactivity must also be taken into account. The OECD therefore considers that increasing the retirement age is a good solution. But how far can we go?

To make sense on this subject, some of our members provide their clients with information sites. This is the case of Humanis, which offers a section entitled "Understanding my retirement" on its website or AG2R la Mondiale which has a platform dedicated to preparing for retirement. ■

1 : French national institute for statistics and economic studies - 2 : The area around Paris - 3 : An association with more than 250,000 members who have predominantly subscribed to retirement savings products.

Une entreprise spirituelle qui ne connaît pas la crise

En Allemagne, les Eglises catholique et protestante bénéficient d'un privilège particulier dans l'espace européen : la collecte d'un impôt auprès de leurs fidèles reconnus et effectuée par les instances de l'état fédéral. Moyennant rétribution des services fiscaux, les deux églises sont habilitées à percevoir une somme correspondant 8 à 9% des revenus de chacun de leurs membres. Conséquence d'un édit impérial de 1803, ce principe n'a jamais été remis en cause en dépit des nombreux changements de régimes politiques ou de la baisse sensible du sentiment religieux. Et, fait en apparence paradoxal, la richesse des Eglises dépend donc moins du nombre de leurs fidèles que de la richesse de ceux-ci. Ainsi, le quotidien *Bild* a récemment révélé que pour l'année 2015, les églises ont encaissé 11,46 milliards d'euros ; 6,09 milliards pour l'église catholique, 5,37 milliards pour les protestants. Dans le même temps, des analystes émérites du fait religieux outre-Rhin estiment que ces deux églises ont été désertées par près de 400 000 de leurs fidèles ces dernières années. De nombreux abus dans l'utilisation de cette manne conséquente ont conduit l'église catholique à être plus scrupuleuse sur l'usage des fonds collectés. Après que l'évêque du Limbourg ait été mis en cause en 2013 pour avoir investi plus de 30 millions d'euros

dans la construction de sa résidence épiscopale (dont 15000 euros pour une baignoire équipée), l'archevêché de Munich joue désormais la carte de la transparence auprès des fidèles du pays. Son patrimoine est toutefois estimé à plus de 6,3 milliards d'euros, constitué pour l'essentiel de biens immobiliers et de produits financiers. Les biens des différentes communautés ne sont pas toujours pris en compte dans ces estimations. Un édifice tel que la cathédrale de Munich rentre ainsi pour un seul euro symbolique dans les livres de compte de l'église catholique. Pour taire certaines critiques, Mgr Rheinard Marx, archevêque de Munich a récemment tenu à annoncer en marge d'une rencontre avec le pape François, que son église porterait à 10 millions d'euros son budget dédié à l'accueil des réfugiés qui affluent en nombre outre-Rhin.

Les contribuables allemands sont toutefois nombreux à entamer des démarches administratives pour se soustraire à cette sorte de dime contemporaine. Ils étaient au moins 126 000 en 2011 dans le cas du culte catholique. En réponse les autorités ecclésiastiques ont édicté un décret interdisant à ces contribuables la possibilité de recevoir les sacrements ou d'être enterré religieusement. Cette décision fut le fruit d'un compromis avec le Vatican.

Le Saint-Siège a en effet encouragé au dialogue entre les contribuables et les autorités allemandes quand certains membres du clergé d'outre-Rhin préconisaient une excommunication immédiate pour tout citoyen récalcitrant à verser cet impôt d'un genre particulier en Europe. ■

« Parovi » le jeu qui dépasse les règles

On croyait avoir tout vu en France avec nos multiples télé-réalités. Mais la Serbie dépasse toutes les limites avec l'émission de télé-réalité « Parovi ».



Leur recette : enfermer des repris de justice, des anciennes call-girls et même des politiciens dans un salon pendant des mois. Les priver ensuite de sommeil en laissant les lumières allumées jusqu'à 4 heures du matin, leur occupation principale étant de rester assis à discuter... et à se disputer. Tout cela mène irrémédiablement à des scènes de violence ou de sexe qui ne sont pas censurées.

Ils doivent obéir aux ordres de la production sous peine de se voir infliger des amendes et surtout, ils sont là pour une durée indéterminée. Tant que la production ne l'a pas décidé, il leur est impossible de sortir à moins de payer 20 000 euros, somme colossale dans ce pays où le salaire moyen ne dépasse pas 372 euros. Les tentatives de discussion entre la production et les candidats qui veulent mettre fin à ce calvaire mènent généralement à une impasse, voire à des châtiments (être enfermé dans une cellule sans chauffage, par exemple). Cela a conduit l'un des candidats, souffre-douleurs du groupe, victime de coups et d'agressions, à s'évader.

Ainsi, outre la promotion de la violence, et l'appel aux bas instincts des téléspectateurs, cette émission ne respecte pas les droits fondamentaux de tout être humain dans l'Union Européenne tels que le droit à la dignité humaine. ■

Je suis sans voix!



Arrière plan : Cathédrale Saint-Georges (Limbourg)

Yes we can !



Sorti en France le 14 Septembre 2016, le film « Where to invade next ?* » dresse une cartographie des avantages sociaux qui font honneur aux Européens

Il s'agit d'un film de Michael Moore, réalisateur de « Fahrenheit 9/11 », Palme d'or à Cannes en 2004. Il a été diffusé lors du 42^e festival du cinéma américain de Deauville.

Ce film présente sous la forme d'un voyage dans différents pays d'Europe, des bonnes pratiques dont les Etats-Unis pourraient s'inspirer. La fraîcheur de ce reportage tient à ce que le réalisateur se mette lui-même en scène avec humour et autodérision. Sous prétexte de vouloir envahir un nouveau territoire, en bon américain, il découvre, tel un Candide, les 35 heures, les congés payés ou encore les cantines françaises sans coca. Cette invasion est bien sûre pacifique, faite de visites et de rencontres avec les européens.

On reprochera à ce film sa

vision manichéenne de l'Europe où tout semble rose ainsi qu'une comparaison constante avec les Etats-Unis. Mais n'oublions pas que ce film est avant tout destiné à un public américain. C'est à la fois un moyen de leur montrer que non, les Etats-Unis ne sont pas supérieurs au reste du monde, de dénoncer ce qui ne va pas outre-Atlantique et de montrer qu'une alternative est possible.

Paradoxalement, ce reportage sur l'Europe nous en apprend beaucoup sur le pays de l'Oncle Sam. Il permet aussi au spectateur Européen de découvrir ou de redécouvrir les bonnes pratiques des pays voisins. Cela remet du baume au cœur d'apprendre par exemple qu'en Islande, la parité est imposée dans les conseils d'administration ! En un mot, ce film est un hymne à la protection sociale européenne défendue par l'Ipse. ■

*Quelle sera la prochaine invasion ?



Refaire le Monde... du Travail : une alternative à l'ubérisation de l'économie

Sandrino Graceffa

Éditions REPAS, collection Pratiques Utopiques, 112 pages, 2016

Présentée comme une fatalité par ses promoteurs comme par ses contempteurs, l'ubérisation du travail fait aujourd'hui l'objet de nombreux débats. Si les craintes que font peser ce modèle sur la viabilité de nos systèmes de protection sociale apparaissent des plus fondées, des alternatives concrètes existent pour contribuer à faire vivre la solidarité.

Directeur général de Smart, devenue au cours de l'année 2016 la plus grande « coopérative de travail » d'Europe, Sandrino Graceffa est un militant de longue date du mouvement coopératif. Dans ce livre d'entretiens, le dirigeant de Smart fait le pari de l'innovation sociale dans une période de mutations profondes du monde du travail. En opposition à l'économie prédatrice, l'urgence est de défendre le salariat, seul à même de garantir des droits sociaux quel que soit le statut des actifs (indépendants ou salariés) et de financer la protection sociale. Distinguant le bon grain de l'ivraie dans le développement de l'économie collaborative, Sandrino Graceffa avance plusieurs pistes pour faire émerger un modèle économique innovant et solidaire. A l'échelle européenne, il préconise notamment la mise en place d'un Régime européen universel de protection sociale (REUPS) et une collaboration plus étroite entre les acteurs de l'Économie sociale et solidaire.

Auteur d'une intervention remarquée lors de la 42^e Rencontre Ipse de la Haye, ce précieux partenaire de notre Institut nous livre ici une contribution de choix pour accompagner les mutations du marché du travail dans une démarche de progrès social.

Ces malades sont-ils reconnus par les divers organismes (sécurité sociale, complémentaire Santé) et comment sont-ils pris en charge ? Quel est l'impact en termes de dépenses de santé pour la Sécurité Sociale et les complémentaires santé ?

Pour être reconnu et pris en charge, il faut tout d'abord que la maladie soit diagnostiquée ! Or en France, trop peu de malades le sont et la maladie est classée dans les maladies rares. La maladie de Lyme est un syndrome très complexe devant lequel la médecine officielle est démunie.

1: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

A titre d'exemple, selon le site du Ministère des Affaires sociales et de la Santé, on estime à environ 32 000 le nombre de nouveaux cas en 2015 alors qu'en Allemagne, où le territoire est simi-

laire à celui de la France, on en recense 110 000 cas. C'est tout à fait étonnant compte tenu du fait que la zone de boisement est quasiment la même (29% de surface boisée en France contre 31% en Allemagne selon FAO¹ et son Inventaire mondial des ressources forestières de 2010). On en déduit donc qu'il y a un problème dans le recensement des cas ou dans la détection de la maladie. Il existe vraisemblablement beaucoup plus de cas en France que ce que les chiffres officiels indiquent.

Mais d'où vient cette différence ?

Elle tient tout d'abord au fait que l'on ne dispose pas de tests fiables pour détecter la maladie de Lyme et les autres co-infections.

Le manque de fiabilité des méthodes diagnostiques utilisées actuellement a été signalé par le rapport du HCSP² de 2014.

En France seul le test Elisa est utilisé en routine, et le Western Blot uniquement si l'Elisa est positif.

En Allemagne, un médecin peut prescrire un Western Blot directement sans être inquiet.

Ces sérologies sont des méthodes indirectes, qui ne mettent pas en évidence la bactérie elle-même mais les anticorps spécifiques du malade indiquant qu'il y a eu contact avec la bactérie. Or, l'absence d'anticorps malgré des signes cliniques évocateurs ne permet pas d'exclure une borréliose de Lyme.

La performance de ces tests dépend des espèces de borrélioses prises en compte.

Une technique plus sensible, mise au point en Allemagne, est l'Elispot. Disponible en France depuis 2015, l'Elispot est peu connu des médecins, rarement prescrit et n'est pas remboursé. Il coûte environ 170 €.

2: Haut Conseil de la santé publique.

D'autres techniques existent à l'étranger, nota-

ment en Allemagne, qui sont des techniques de détection directe comme la PCR (polymerase chain reaction), par recherche de l'ADN de la borrelie.

Ce manque de fiabilité des tests est tout à fait problématique car plus le diagnostic est précoce, plus la maladie peut être soignée tôt et plus les traitements sont efficaces. Investir dans des tests fiables permettrait donc de réaliser d'importantes économies. Il faudrait en effet mettre en balance le prix d'un test de dépistage performant, utilisable en routine, qui reste à développer, et la multiplication d'exams coûteux doublée d'arrêts maladie répétés aux stades 2 et 3.

En présence d'une sérologie négative mais d'un tableau clinique évocateur, un médecin doit pouvoir prescrire un traitement d'épreuve. L'efficacité du traitement sur les symptômes confirme le diagnostic.

En France, nous avons longtemps été face à une sous-estimation générale de la fréquence de cette maladie, qui était lié notamment à la persistance d'idées fausses. Certains pensent, par exemple, que les tiques contaminées se cantonnent aux forêts, mais elles sont présentes bien au-delà des zones forestières, dans une grande diversité de milieux, bocages et zones herbeuses, parcs et jardins.

Folliforme

3: Rapport du 28 Mars 2014 du Haut Conseil de la santé publique.



Les médecins eux-mêmes connaissent souvent peu cette maladie et ignorent notamment qu'une révision de la posologie de l'amoxicilline a eu lieu en 2012. Or le bon emploi de cet antibiotique est déterminant pour stopper cette maladie lorsque l'infection est récente. D'autres ignorent que l'érythème migrant, une cocarde rouge qui apparaît sur la peau autour du point de piqûre et qui est un signe caractéristique, n'apparaît que dans un cas de contamination sur deux. En France, seules quelques dizaines de médecins sont spécialisées dans cette pathologie.

Le rapport² du Haut Conseil de la Santé Publique a permis en 2014 de mettre en lumière l'insuffisance de ces tests et la déficience de notre système de santé, tant dans la détection que dans la prise en charge de la maladie de Lyme.

C'est avant tout la chronicité de la maladie qui n'est pas reconnue. Le protocole officiel de

2006 préconise trois semaines de traitement alors que la maladie nécessite parfois un traitement beaucoup plus long. Et si les symptômes persistent, les malades s'entendent dire qu'ils souffrent de troubles psychiatriques ou bien ils sont renvoyés de service en service et traités pour d'autres pathologies. Parce que les tests utilisés en routine échouent souvent à identifier la bactérie responsable de leur maladie, celle-ci est niée, et les souffrances bien réelles, les vies brisées peuvent même conduire au suicide. Et c'est sans parler de toutes les dépenses inutiles liées aux faux diagnostics ou encore celles que doivent supporter les malades eux-mêmes parce que leurs traitements et leurs compléments de phytothérapie ne sont pas remboursés. Pourtant, comme l'indique le Professeur Perronne la phytothérapie est devenue en Allemagne une méthode incontournable de traitement d'entretien. Des médecins de l'hôpital universitaire de la Charité de Berlin l'étudient de façon approfondie.

Existe-t-il un lien entre l'évolution du climat et la maladie de Lyme ?

Parmi les causes principales de l'accroissement des populations de tiques on peut noter les changements climatiques, induisant des hivers doux et des étés humides, la perturbation de la biodiversité animale, la modification des écosystèmes forestiers...

Comme les tiques peuvent survivre à des hivers moins rigoureux, leur cycle de reproduction peut être plus court.

Toutefois, ce n'est pas la seule explication de cette recrudescence :

✓ Nous sommes face à une explosion des loisirs « verts ». Le risque sanitaire est donc dû également à une fréquentation accrue, par l'homme, de zones infestées. Il n'y a donc pas que les forestiers, les chasseurs et les agriculteurs qui sont piqués mais aussi les citoyens qui recherchent un contact régulier avec la nature. Il est urgent de mettre en œuvre des mesures de prévention adéquates pour limiter la contamination. Ces loisirs se font en effet sans réaliser le risque que représentent les piqûres de tiques, alors que des gestes existent pour s'en préserver : port de vêtements couvrants, utilisation de répulsifs, examen corporel régulier.

✓ L'occupation du sol évolue. Les tiques pullulent dans les forêts de plus en plus morcelées et dans les espaces laissés à l'abandon, friches et taillis, en raison notamment de la prolifération de petits rongeurs.

✓ Les tiques ont de moins en moins de prédateurs. Les poules, par exemple, capables de manger 80 tiques à l'heure, ne sont plus aussi présentes dans notre quotidien.



Que pensez-vous du Plan national de lutte contre la maladie de Lyme rendu public le 29 septembre 2016 par Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé ? Comment sera-t-il décliné ? Les moyens alloués seront-ils suffisants ?

Le Plan permet un changement de point de vue sur la maladie de Lyme et les autres maladies transmises par les tiques. Les termes de « problème de santé public » et de « maladie chronique » sont enfin utilisés.

Il prévoit la mise en place d'un protocole national de diagnostic et de soins. Il comprend la création de centres médicaux dédiés à la maladie dans chaque région, des mesures pratiques pour la prévention de la maladie telle qu'une application smartphone identifiant les zones de présence des tiques. Il reste à espérer que le montant alloué à ce plan permettra d'entreprendre les recherches nécessaires.

Les associations, par les alertes qu'elles ont lancées, ont joué un rôle déterminant dans le lancement du Plan de lutte, mais elles soulignent la nécessité de la mise en œuvre effective de l'intégralité des actions du Plan, sans oublier les mesures supplémentaires demandées par la FFMVT et les associations dans le communiqué commun

du 3 octobre dernier, notamment l'arrêt immédiat des poursuites à l'encontre des médecins engagés dans la prise en charge des malades de Lyme parce qu'ils appliquent des protocoles innovants.

En outre, le plan laisse de côté la protection sociale et le statut d'affection longue durée pour les malades. Seule une promesse a été faite à ce sujet.

Le point de vue détaillé de France-Lyme sur ce plan apparait dans son communiqué ³.

Les changements induits par ce Plan ne seront certes pas immédiats mais enclenchent une prise de conscience inexorable.

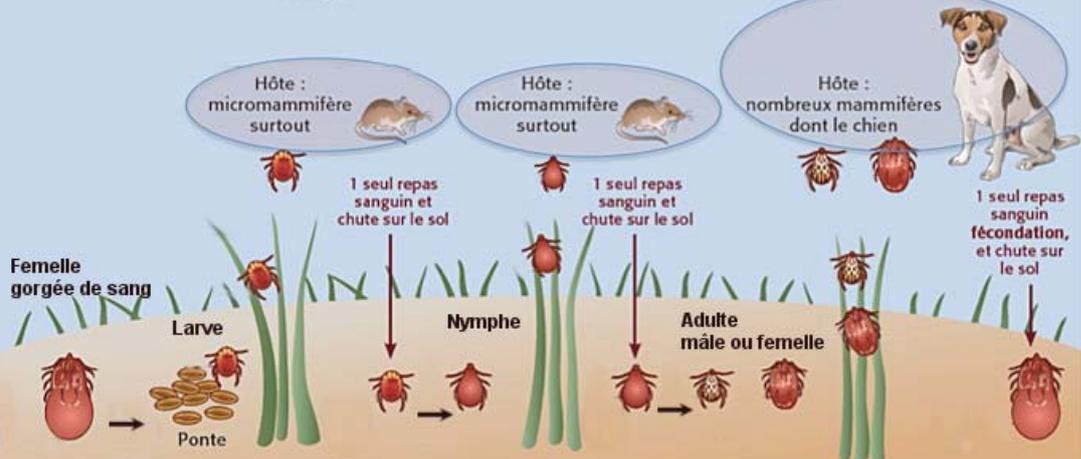
³: Communiqué intitulé « La FFMVT reçue au Ministère de la Santé » en date du 11 Novembre 2016



<http://ffmvt.org/la-ffmvt-recue-au-ministere-de-la-sante/>

En comparaison, l'association Lyme Sans Frontière est beaucoup moins favorable à ce plan et lui reproche de ne pas être suffisamment concret compte-tenu de l'urgence de la situation, et notamment, concernant les malades « abandonnés par le système médical ». Elle préconise donc une indemnisation de ces personnes.

Le cycle de vie des tiques comprend trois phases (Larve - Nympe - Adulte) qui nécessitent, pour le passage de l'une à l'autre, un repas sanguin.



Folliforme

La maladie est-elle transmissible : transfusion sanguine – sexuellement – femmes enceinte au fœtus ?

A ce jour, au-delà de fortes suspicions, seule la transmission materno-fœtale a fait l'objet de publications. Un traitement préventif à l'aide d'un antibiotique est possible, comme l'indique notamment Richard Horowitz, spécialiste américain de la maladie de Lyme et membre de l'Illads : « D'après la FDA, les pénicillines, céphalosporines et les macrolides ont été démontrés comme sans

danger et compatibles avec la grossesse. Toutefois, [...] les femmes enceintes présentant une MVT (maladie vectorielle à tiques) doivent être soignées conjointement avec un obstétricien/gynécologue et tous les médicaments et régimes alimentaires doivent être coordonnés par la/le gynécologue de la patiente. »

La nature étant généralement bien faite, on peut se demander quelle est l'utilité de la tique ?

C'est une bonne question ! Aucune certitude n'existe à ce sujet. Une des théories est que les tiques participent à l'échange de matériel génétique microbien entre espèces et jouent donc un rôle dans l'évolution des espèces.

Elles peuvent aussi être considérées comme un moyen d'éliminer les animaux vieux et malades. Mais l'animal humain que nous sommes ne voit pas cette théorie d'un très bon œil !

Quelles sont à l'heure actuelle les pistes à creuser pour venir à bout de cette maladie ?

En complément de l'aspect médical et de la mise en œuvre du Plan de lutte, il est nécessaire de développer la prévention et de lancer une réflexion sur une possible réorganisation de notre cadre de vie. Les tiques seront toujours présentes, nous devons donc nous efforcer d'en réduire les populations. Pour illustrer les efforts faits dans ce sens, on peut citer une étude menée en Allemagne, qui concerne précisément la gestion de l'espace pour se préserver de la prolifération des tiques : un parasitologue de l'hôpital universitaire de la Charité de Berlin (Charité Universitätsmedizin Berlin), le

Pr Franz-Rainer Matuschka a montré, au terme de travaux menés sur plusieurs décennies, que dans les zones de pâturages de bovins, de chèvres et de moutons on trouve beaucoup moins de tiques que dans les espaces non pâturés. Par ailleurs les tiques de ces pâturages sont beaucoup moins infectées. L'étude a montré que les ruminants sont des moyens de désinfections naturels. Les tiques infectées perdent leurs pathogènes lors du repas sanguin sur ces ruminants et ne constituent donc plus un danger pour l'homme.

Le risque de se faire piquer par une tique infectée est environ 60 fois plus grand aux abords d'espaces en friche que près d'espaces pâturés.

ATTENTION AUX TIQUES

En forêt, vous pouvez être piqué par une tique et être contaminé par la **maladie de Lyme**, gravement invalidante.



Soyez particulièrement vigilant lors de vos promenades dans la nature :



- Portez des vêtements couvrant les jambes, les bras et le cou, rentrez le bas du pantalon dans les chaussettes
- Évitez de vous enfoncer dans la végétation, de vous asseoir par terre ou sur du bois mort
- Inspectez-vous minutieusement après votre promenade

- Si vous êtes piqué par une tique, ôtez-la avec un tire-tiques ou une pince à épiler, sans appliquer aucun produit sur la tique, puis désinfectez la plaie.
- Consultez votre médecin : plus le traitement est précoce, plus il est efficace.

Ces résultats ouvrent des perspectives pour lutter contre la contamination par des tiques vecteurs de l'agent pathogène de la borréliose, en réintroduisant, lorsque c'est possible, des modes de pâturage extensif, pour permettre l'entretien de milieux ouverts.

On s'interroge aussi sur le fait que certains animaux sauvages ou domestiques sont des porteurs sains, c'est-à-dire que bien que l'on détecte la présence de borrélioses dans leur organisme, ils ne présentent pas de signes cliniques. De même le mécanisme d'élimination des borrélioses présentes dans une tique lors du repas sanguin sur un ruminant est à l'étude. ■

Ainsi cette interview des plus instructives et passionnante, nous aura permis de mieux cerner les enjeux qui entourent la maladie de Lyme. Il apparait nécessaire de faire connaître cette maladie pour faire évoluer les mentalités.

Plus qu'une maladie, un calvaire

A part dans les régions fortement touchées, les médecins connaissent peu la maladie de Lyme, voire pas du tout. C'est un peu comme la syphilis qui autrefois était considérée comme une maladie mentale avant qu'on ne découvre qu'elle était liée à une bactérie. Et le parallèle n'est pas gratuit lorsque l'on sait que la bactérie de la Syphilis appartient à la même famille de spirochètes que les borrelies de la maladie de Lyme.

En parler, faire connaître et reconnaître cette maladie, c'est la seule façon pour que les malades puissent être reconnus, pris en charge et traités. Cette maladie invalidante et parfois mortelle, de par l'impact sur certains organes, est en passe de constituer une véritable épidémie et ne peut rester dans l'ombre.

Harmonie mutuelle a bien compris cet enjeu en organisant une animation intitulée « les tiques attaquent » devant son assemblée d'adhérents en avril 2015.

Des synergies sont à étudier avec nos adhérents pour mettre en place de bonnes pratiques sur ce sujet de santé publique.



<http://francelyme.fr/WordPress3/Documents/2012/07/Courselight1.pdf>

Contrairement aux idées reçues, les tiques sont aussi présentes dans les jardins, quelques gestes simples pour s'en protéger :

Comment se protéger des piqûres de tique

Les bonnes pratiques au jardin

-  Débroussailler le jardin, couper régulièrement l'herbe pour réduire l'humidité au sol, propice aux tiques. Eloigner l'herbe coupée
-  Elaguer les arbres et arbustes pour favoriser l'ensoleillement
-  Ne nourrir les oiseaux qu'en hiver pour éviter d'attirer les rongeurs, porteurs de tiques
-  Séparer le jardin de l'habitation par une allée de copeaux, de sable ou de gravier
-  Eviter les espaces non entretenus, les fougères, les buissons
-  Inspecter les animaux de compagnie ; ils se déplacent dans les parties reculées du jardin



Petite tique, GROSSE MALADIE...

Les tiques peuvent transmettre des maladies, dont la **Maladie de Lyme**.



Évitez les tiques : dehors, portez des vêtements couvrant les jambes, les bras et le cou. Soyez vigilant du printemps à l'automne. Après toute sortie, inspectez-vous minutieusement la peau : plis, dos, tête... La tique peut être très petite et sa piqure est indolore.

Si vous êtes piqué par une tique : ôtez-la avec un tire-tique ou une pince à épiler sans appliquer aucun produit sur la tique (alcool, éther...), puis désinfectez.



Si une tache rouge apparaît plus tard : consultez votre médecin, c'est peut-être un « érythème migrant », signe de la maladie de Lyme. Cette maladie peut également se manifester par un état grippal (fièvre, courbatures...), sans forcément la présence d'un érythème migrant.

Sans traitement précoce, la maladie de Lyme peut devenir potentiellement grave et provoquer douleurs articulaires et musculaires, atteintes neurologiques, paralysie faciale, épuisement...

FRANCE LYME ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES MALADIES VECTORIELLES A TIQUES

Pour en savoir plus : www.francelyme.fr

Association France Lyme
BP 10049/Arcueil - 94114 La Poste Arcueil PDC
contact@francelyme.fr

« Bio ou presque bio ? » : la réforme du cahier des charges de l'agriculture biologique divise les européens



Bien que ne représentant 6,2% des terres cultivées dans l'Union Européenne, l'agriculture biologique est en plein essor depuis ces cinq dernières années selon une étude publiée par Eurostat fin octobre. Ces résultats encourageants ont toutefois été présentés dans un contexte particulièrement complexe pour les acteurs de la filière. A l'échelle de l'UE, le règlement qui définit le cahier des charges de l'agriculture biologique est actuellement révisé dans le cadre de négociations à huis clos entre la Commission, le Parlement et le Conseil européens. L'initiative de cette refonte revient à la Commission suite à une large consultation lancée en 2013 auprès des citoyens européens et des acteurs de la filière biologique.

Pour la Commission Européenne, l'enjeu de cette réforme consiste à soutenir le développement du marché sans abaisser les exigences de qualité et de transparence pour le consommateur. Problème, les pistes avancées par les parties négociantes entrent en contradiction avec l'objectif affiché selon les associations écologistes. Le principal point d'achoppement porte sur la question des pesticides. Ces substances sont en effet présentes à des taux minimes d'après une série de tests menés à large échelle par l'EFSA, l'autorité de sûreté alimentaire de l'UE. Dans un rapport rendu public le 26 octobre 2016, l'agence avance que 15% des produits biologiques soumis à ses contrôles contiennent des résidus détectables de pesticides. Seulement 0,8% d'entre eux dépasseraient de loin les niveaux autorisés. L'EFSA conclut toutefois « qu'il est peu probable que l'exposition effective [aux résidus de pesticides] des consommateurs con-

stitue une menace pour la santé humaine ». Dans le cas des aliments issus de l'agriculture biologique, les condamnations sont en effet majoritairement fortuites selon de nombreuses études faisant autorité. Les diverses étapes de production (transport, conditionnement, distribution) en sont le plus souvent la cause plutôt que des fraudes avérées de la part des producteurs.

Dans son projet initial, la Commission estime que la présence de pesticides, même minime ternit l'image du label. Aussi, l'exécutif européen défend l'idée que les produits bios soient soumis aux mêmes seuils en vigueur que dans l'alimentation pour bébés, à savoir 0,01 mg/kg de pesticides. Au-delà de cette quantité, les aliments perdraient automatiquement leur certification. La filière bio a accueilli de façon mitigée cette proposition, avançant qu'elle pénaliserait les producteurs, en les poussant à une obligation de résultats et à une standardisation croissante de leur méthode de production. Travaillant le plus souvent en milieu ouvert sur des terroirs où l'agriculture conventionnelle est majoritaire, les agriculteurs bios sont en effets exposés au risque de contaminations accidentelles... Pour Philippe Thomazo de l'agence Ecocert – principal organisme de contrôle et de certification français - « le meilleur moyen de tuer l'agriculture bio, c'est de la rendre tellement stricte qu'elle devient inapplicable ».

Partie prenante de l'élaboration du nouveau règlement, le Parlement européen a retoqué dans les grandes largeurs le texte de la Commission. Le Parlement, dans un sens opposé à la Commission, propose en effet d'abaisser les seuils actuels en matière de dé-certification de produits bios qui auraient subi une contamination aux pesticides. Là encore, les associations écologistes et les producteurs ont dénoncé un texte « trop peu ambitieux » et trop favorable à des industriels qui bénéficieraient du label sans faire preuve d'une grande rigueur dans l'usage de produits de synthèse.

En somme, produire « du presque bio » comme le dénonce l'eurodéputé S&D belge Marc Tarabella, membre de la Commission Agriculture du Parlement Européen. A la manœuvre derrière ces amendements, les eurodéputés des pays de l'Est ont pesé de tout leur poids...

Et pour cause, ces pays ambitionneraient d'attirer chez eux des investisseurs étrangers afin de capter d'avantage de bénéfices d'un marché en plein essor.

Initialement prévu pour entrer en vigueur fin décembre 2016, le nouveau cahier des charges de l'agriculture biologique fait encore l'objet de discussions, la Commission avançant vouloir prendre son temps et « préférer le contenu à la rapidité. » Associations écologistes et producteurs exigent quant à eux une amélioration des normes en vigueur. ■



«Organic or almost organic?»:

The reform of the specifications of organic farming divides Europeans

Although it represents 6.2% of the cultivated land in the European Union, organic farming is booming over the past five years, according to a study published by Eurostat at the end of October. These encouraging results, however, were presented in a particularly complex context for the players in the sector. At the EU level, the regulation defining the specifications for organic farming is currently being revised in closed negotiations between the European Commission, the Parliament and the Council. The initiative for this recast was the Commission's following a broad consultation launched in 2013 with European citizens and stakeholders in the organic sector.

For the Commission, the challenge of this reform is to support the development of the market without lowering the quality and transparency requirements for the consumer. The problem is that, according to the environmental associations, the solutions put forward by the negotiating parties are in contradiction with the underlying objective. The biggest stumbling block is the issue of pesticides. These substances are present at minimal rates based on a series of tests carried out on a large scale by EFSA, the EU food safety authority. In a report released on October 26, the agency claims that 15% of the organic products under its control contain detectable residues of pesticides. Only 0.8% of these would far exceed the permitted levels. However, EFSA concluded that "the actual consumer exposure [to pesticide residues] is unlikely to pose a threat to human health." In the case of foods derived from organic farming, convictions have been predominantly fortuitous according to numerous authoritative studies. The various stages of production (transport, packaging, distribution) are usually the cause, rather than proven fraud on the part of producers.

In its initial draft, the Commission considers that the presence of pes-

ticides, albeit minimal, tarnishes the organic label image. Also, the European executive supports the idea that organic products should be subject to the same thresholds in force as in baby food, namely 0.01 mg/kg of pesticides. Beyond this amount, foods would automatically lose their certification. The organic sector welcomed this proposal in a mitigated way, arguing that it would penalize producers, pushing them to an obligation of results and an increasing standardization of their production method. Working mostly in an open environment on terroirs where conventional agriculture predominates, organic farmers are exposed to the risk of accidental contamination... In the words of Philippe Thomazo, from the Ecocert agency – the main French control and certification body – "the surest way to

kill organic farming is to make it so strict that it becomes unworkable."

As a stakeholder in the development of the new Regulation, the European Parliament has broadly redrafted the Commission text. The Parliament, in a direction opposite to the Commission, proposes lowering the current thresholds for de-certification of organic products that have been contaminated with pesticides. Again, the environmental organizations and the producers deemed the text "not ambitious" and too favourable to the industries that would benefit from the label without evidence of rigor in the use of synthetic products. In short, they would be producing "the almost organic" as denounced by Belgian S&D MEP Marc Tarabella, member of the EP Agriculture Committee. The manoeuvre behind these amendments had all the weight of the Eastern European MEPs... And for good reason, these countries would aspire to attract foreign investors looking forward to capture more profits from a booming market.

Originally scheduled to take effect in late December 2016, the new specifications for organic farming is still under discussion as the Commission decided to take some time, "preferring content over speed". Both the environmental and producer associations are demanding better standards. ■



Folliforme

Follitrucs et astuces



Donnez-leur une poubelle, ils en feront un dessert !

Les confituriers de l'antigaspisme réinventent les recettes tout en créant des emplois d'insertion



Baptiste, porteur de projet. © J'aime Boc'oh

Bienvenue dans la marmite de la deuxième chance

Sauver les fruits et légumes qui finissent dans les poubelles de la grande distribution, tel est l'objectif de trois néo-confituriers que sont : J'aime Boc'oh (de Cognin, près de Chambéry en Haute-Savoie), Re-Belle à Romainville (Seine-Saint-Denis) et Les Repêchés Mignons à Toulouse.

échappe aujourd'hui à nos estomacs. C'est donc un tiers des ressources en terre et en eau de l'agriculture qui est jeté à la poubelle !

On ne peut continuer à ignorer ces productions vouées au gaspillage !!



Mais pour quoi faire me direz-vous ????

De la confiture, des chutneys, des soupes, etc., car lorsque l'on prend conscience que 1,3 milliard de tonnes de fruits et légumes qui, selon les Nations Unies, finissent chaque année à



Et le pire, c'est que c'est bon. © Les Repêchés Mignons

s'alignent sur les besoins des employés. Ce que je trouve beau c'est la mixité de l'équipe, de sentir qu'ici ils retrouvent une place, qu'ils ont du plaisir à se lever le matin. » Deux recettes sont déjà nées de la créativité des cuistots en insertion : la Confiture du Philou (orange-banane) et le Délice de Diane (pomme-raisin), « un jour où l'on avait récupéré trop de raisins ».



Cette belle aventure solidaire ne s'arrête pas là car la création d'emploi d'insertion est aussi une marque de fabrique : un temps plein dans la cuisine de Re-Belle, trois autres pour fabriquer les Repêchés Mignons, et quatre chez J'aime Boc'oh, qui précise : « On est vraiment une structure tremplin. Les objectifs de production



la poubelle. Abandonné au champ car hors calibre, légèrement abimé lors du transport ou du stockage, oublié sur les étals des supermarchés ou au fond des frigos, un tiers de la nourriture



17^e Colloque Professionnel Ipse

Colloque accueilli par : Agirc-Arrco



18 rue Jules César, 75012 Paris

65 Lyon - Ledru Rollin

Bastille

vendredi 17 février 2017 à Paris

Le paritarisme à l'épreuve de la remise en cause des corps intermédiaires

Après avoir été érigé en modèle, certes hexagonal et trop peu « exporté », **le paritarisme serait-il devenu un modèle obsolète et dispendieux ?**

Cette remise en cause agite le débat public à l'occasion des prochaines élections présidentielles en France, et est suivi attentivement par nos partenaires européens dont certains s'interrogent sur la déclinaison nationale de cet outil de cohésion sociale.

Décrier le paritarisme pour des prétendus motifs budgétaires ne revient-il pas à négliger, voire à **condamner le dialogue social dans son ensemble ?**

Le paritarisme ne représente-t-il pas l'élément clé de pacification des relations sociales ?

L'espace contractuel de négociations s'est progressivement déplacé de l'interprofessionnel et des branches à l'entreprise. Les conventions collectives seules permettent une concurrence nette et loyale entre entreprises d'un même secteur, soumises aux mêmes règles et obligations pour leur main d'œuvre, sujet essentiel de la constitution du coût d'une activité.

La protection sociale complémentaire, tant pour la retraite et la santé, généralisées selon des prismes certes différents, et la prévoyance, s'est constituée **d'institutions paritaires** dont l'efficacité est globalement établie. C'est aussi un modèle de **démocratie participative** par le travail de ces milliers et milliers de femmes et d'hommes associés à leur gestion.

Toutefois **réformer le paritarisme** s'avère nécessaire. Entre autres raisons se pose le sujet de la représentativité des partenaires sociaux qui n'est plus de même nature de « masse », même si un regain d'adhésions est constaté. Mais surtout après la fin des carrières linéaires et les carrières chaotiques, aujourd'hui la numérisation, **l'évolution, de plus en plus radicale, des modes de travail et d'emploi**, pose la question de cette organisation des relations entre parties prenantes du travail. ■



une voie pour la solidarité en Europe

Inscription en ligne :

<http://www.euroipse.org/17eme-colloque-professionnel-ipse/>

Du pure Malte pour l'Union européenne



Depuis le 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2017 **Malte préside l'Union Européenne.**

C'est une première pour cet État insulaire, indépendant du Royaume Uni depuis 1964. **Membre de l'UE depuis le 1^{er} mai 2004**, sa monnaie est devenue l'Euro depuis 2008. Cette adhésion à l'UE fut une ligne de fracture supplémentaire entre conservateurs europhiles et travaillistes europhobes.

Malte cet archipel de près de 430 000 habitants, tient, du fait de sa position en Méditerranée un rôle historique au carrefour de cultures et civilisation : latinité au nord, arabité au sud. Avec son adhésion à l'Union européenne, Malte, **le plus petit pays d'Europe**, renoue avec sa longue histoire et retrouve sa place dans le concert des nations. Ce que semblent apprécier les jeunes étudiants venus de toute l'Europe pour apprendre l'anglais lors de stages linguistiques ou dans le cadre du fameux programme européen Erasmus.

Toutefois, l'histoire reste fort prégnante en ce vaisseau, base de départ des razzias sarrasines puis relais de celles des croisés et encore des

pirates barbaresques... Pourtant son nom phénicien de baptême, est Malat, soit « lieu sûr ». Charles Quint fit don de ces îlots, rebaptisés alors Malte, au Grand Maître de l'Ordre des Hospitaliers de Jérusalem, à l'origine de l'organisation caritative actuel **l'Ordre de Malte**. La religion est ancrée dans la société maltaise plus que tout. Le catholicisme est le plus fervent d'Europe, ainsi ne pas assister à la messe est, sinon suspect, du moins curieux. Même les hommes politiques en théorie les plus anticléricaux ne manqueraient pas la messe qui célèbre le saint patron de la paroisse, de peur de perdre de nombreuses voix ! L'IVG demeure interdite et le divorce à peine légal depuis 2011.

Longtemps considérée comme une « **plate-forme offshore** » avec son pavillon de complaisance et ses banques compréhensives à faire bénéficier de fiscalité et législation des plus légères. L'UE n'est pas à un paradoxe près et c'est **ce pays qui a pour tâche de piloter** en ce premier semestre 2017 les discussions communautaires sur **l'agenda fiscal**. Celui-ci devrait mettre en œuvre la lutte finale contre les paradis fiscaux à partir de critères déjà arrêtés de transparence, de fiscalité juste et

d'appliquer le plan de l'OCDE contre l'optimisation fiscale. Les douaniers contrebandiers ne seraient alors plus des oxymores (du pure malte) !

Six priorités figurent au menu de la présidence maltaise : assurer une répartition équitable des **charges migratoires** ; la priorité au **numérique** pour le marché intérieur ; la lutte contre le **terrorisme** par un meilleur contrôle des sorties des populations des pays tiers aux frontières extérieures de l'UE, une politique environnementale des ressources de la mer en renforçant **la pêche durable** ; une **politique européenne de voisinage** et de sensibilisation aux conflits en Lybie et en Syrie, et enfin **l'Inclusion sociale**, citons la protection des minorités, la lutte contre le sexisme et garantir l'accès des femmes au marché du travail.

Folio et Foliom@il reviendront sur cette présidence par son actualité mais aussi en présentant la protection sociale de La Valette qui est d'inspiration britannique. ■

Dominique Boucher
Délégué général de l'Ipse



MALTA EU 2017

